



-Relevé de décisions de la réunion du 30.09.20-
Comité de donateurs au fonds d'Afrique post COVID-19

Déroulement de la réunion :

Présentation des pays contactés et des contacts pris :

- Ambassades de France au Kenya, Mali, Ghana.
- Partenariat VNG (association des municipalités néerlandaises) sur le Ghana.
- Appui de l'AMM (association des municipalités maliennes) sur le Mali.
- L'ambassade au Kenya a fait part des difficultés de transferts de capitaux, toutefois une coopération avec la communauté de communes d'Alenya, engagée dans un comité de jumelage auprès de deux collectivités kenyanes, pourrait faciliter la tâche.

Temps d'échange :

- Idée de réunir les autorités locales afin d'échanger autour de la gestion des crises : expériences vécues, compétences et connaissances acquises.
 - Réponse de CUF : Prise en compte de l'idée.
- Plusieurs interrogations concernant le temps d'attente pré-démarrage des activités.
 - Rappel de CUF : Il s'agit d'un fonds de solidarité et non d'urgence, comme prévu les activités ne commenceront fin 2020 / début 2021.
- Interrogation concernant l'efficacité d'un fonds de 150 000 EUR (budget prévisionnel) sur 3 Pays
 - Réaction concertée : éventuellement exclure le Kenya pour partager le fonds en 2 pays au lieu de 3. Le fonds ne peut être orienté sur un seul pays car cela irait à l'encontre de son essence : agir pour le continent africain.

Rappel de la fonction du dispositif du fonds de solidarité :

- La spécificité du fonds est son **ancrage local** et sa **capacité à amener de la résilience aux autorités locales**. L'objectif n'est pas d'intervenir ponctuellement et n'assurer aucun impact durable.

- Il s'agit d'un **dispositif d'aide des collectivités vers les collectivités**, inscrit dans une temporalité qui est celle de la **sortie de crise et la phase de développement**. Il s'agit d'un travail auprès des collectivités territoriales qui demande plus de temps et de travail qu'une intervention d'urgence.

Décisions prises :

- Accord du comité d'explorer la piste pour concentrer nos action d'aide dans 2 pays afin de maximiser l'impact et ne pas disperser les ressources limitées à disposition.
- L'équipe de CUF s'efforcera d'intégrer plusieurs échelons territoriaux : communes, provinces, régions.
- Fil rouge : **proposer d'établir des échanges de pairs à pairs entre les collectivités françaises et celles des pays d'interventions** (la forme reste à définir : séminaire conclusif, webinaire, événement...).

Prochaines étapes :

Mi-octobre :

Confirmation de l'intervention ou non au Kenya.

Si la démarche n'aboutit pas, l'intervention se limitera à 2 pays : le Ghana et le Mali.

Prochaine réunion du comité de donateurs :

Présentation d'un programme d'actions budgétisé.